

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AMIENS - 8002 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 22/11/2024 - B2024/010186 - 2019 B 00079 - 847 766 698 - A2S Rénovation

SARL A2S RENOVATION

S.A.R.L. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 11 RUE MARCEL LEGER
80740 LE RONSOY
R.C.S : 494853765

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

04 NOV. 2024

AMIENS
80 - 02

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 25/10/2024**

Le 25/10/2024,
à 17 heures,

La SARL A2S RENOVATION représentée par Madame LEROY Anaïs, détenant 30 parts sociales et par Monsieur PELET Stéphane, détenant 70 parts sociales

Les associés de la société **SARL A2S RENOVATION**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur PELET Stéphane, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

SP

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
 - du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **une perte de 3 446.75** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **une perte de 3 446.75** Euros.
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de – 3 446.75 Euros. Il passera ainsi de **-1 784.41** Euros, à la somme de **-5 231.16** Euros après affectation.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, e, prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SP

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents. 

La gérance


SARL AZS RENOVATION

11 rue Marcel Léger 80740 LE RONSSOY

Tél. : 03 22 83 16 79 - Port. : 06 25 89 89 20

Siret : 847 766 698 00017 APE : 4399C

TVA Intra : FR 70 847 766 698

SARL A2S RENOVATION

11 RUE MARCEL LEGER

80740 LE RONSSOY

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012023 et clos le 31122023 Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
SARL A2S RENOVATION	
SIRET 84776669800017	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
11 RUE MARCEL LEGER	
80740 LE RONSSOY	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante SIRET
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées Travaux de maçonnerie générale Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable à 15% Déficit 3 447
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2. Plus-values
PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes art. 44 sexies-0 A ☐ Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐ Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐ Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies ☐ Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐ Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐ Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabiliteExpert

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Cabinet REVIDEC ZAC DE HAUTE PICARDIE 80200 ESTREES DENIECOURT Tél : 09 73 32 52 70
Nom et adresse du conseil :

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant : SARL A2S RENOVATION

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : Date : 25102024 15 Rue Marcel Léger 80740 LE RONSSOY

N° d'agrément : Qualité et nom du signataire : Tél : 03 22 83 18 79 - Port. : 06 25 89 89 20

Signature : Siret : 847 766 698 000 17 APE : 4399C

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire : TVA Intra : FR 70 847 766 698

Désignation de l'entreprise **SARL A2S RENOVATION**
et date de clôture de l'exercice **31/12/2023**

[illegible]

54

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2024)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SARL A2S RENOVATION
31122023

K	DIVERS
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice		

SP

Désignation de l'entreprise		SARL A2S RENOVATION										11 RUE MARCEL LEGER										Néant ☐																					
Adresse de l'entreprise		80740 LERONSSOY										Durée de l'exercice en nombre de mois *										12																					
SIRET		8 4 7 7 6 6 6 9 8 0 0 0 1 7										Durée de l'exercice précédent *										12																					
												Exercice N clos le										31122023		Exercice N-1 clos le										31122022									
												Brut										Amortissements-Provisions										Net											
												1										2										3										4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial*		010				012																																			
		Autres *		014				016																																			
		Immobilitisations corporelles*		028		22 232		030		18 489		3 742		8 189																													
		Immobilitisations financieres* (1)		040				042																																			
		Total I (5)		044		22 232		048		18 489		3 742		8 189																													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		30 261		052				30 261		6 540																													
		Marchandises *		060				062																																			
	(2)	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066																																			
		Créances		068				070																																			
		Clients et comptes rattachés *		072		4 322		074				4 322		11 224																													
		Autres * (3)		080				082																																			
		Valeurs mobilières de placement		084		1 294		086				1 294																															
		Disponibilités		092				094																																			
	Charges constatées d'avance *		096				098																																				
	Total II		096		35 876		098				35 876		17 764																														
Total général (I + II)		110		58 108		112		18 489		39 619		25 953																															
PASSIF												Exercice N NET										Exercice N-1 NET																					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *												120										1 000										1 000										
	Ecart de réévaluation												124																														
	Réserve légale												126										100										100										
	Réserves réglementées*												130																														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)												132										5 443										5 443										
	Report à nouveau												134										(1 784)																				
	Résultat de l'exercice												136										(3 447)										(1 784)										
	Subventions d'investissement												137																														
	Provisions réglementées												140																														
	Total I												142										1 312										4 759										
Provisions pour risques et charges												154																															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées												156										3 828										12 414										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours												164																				3 725										
	Fournisseurs et comptes rattachés *												166										8 228										3 530										
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 1 019)												172										2 233																				
	Comptes courants d'associés												173										1 556										1 025										
	Autres dettes												175										22 462										500										
	Produits constatés d'avance												174																														
Total III												176										38 307										21 194											
Total général (I + II + III)												180										39 619										25 953											
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financieres à moins d'un an		193				(4)		Dont dettes à plus d'un an		195																															
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182																															
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199						Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																															

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à déduire au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL A2S RENOVATION**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460	22 232	462		464		466	22 232			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490	22 232	492		494		496	22 232			

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations, dotations de l'exercice		Diminutions, amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	14 043	552	4 446	554		556	18 489	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL			570	14 043	572	4 446	574		576	18 489

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *										
	Amortissements *										
	Valeur résiduelle										
	Prix de cession *										
	Plus ou moins-values										
	Court terme *	Long terme									
		19 %	15 % ou 12,80 %	0 %							
		⑥	⑦	⑧							
	1										
	2										
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579			Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL						596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SP

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2023

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%

Totalisation

SP

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL A2S RENOVATION**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982 19 925
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984 19 925
Déficits de l'exercice			860 3 447
Total des déficits restant à reporter			870 23 372

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381 2 424
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380 9 023
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326 5 789
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 3 384
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 6 567
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SP

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 31/12/2023

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Totalisation	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 8477669800017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A2S RENOVATION

ADRESSE (voie) 11 RUE MARCEL LEGER

CODE POSTAL 80740 VILLE LE RONSSOY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PELET Prénom(s) STEPHANE
Nom marital % de détention 70,00 Nb de parts ou actions 70
Naissance : Date 23051970 N° département 60 Commune SENLIS Pays FRANCE
Adresse : N° 11 Voie RUE MARCEL LEGER
Code postal 80740 Commune LE RONSSOY Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique LEROY Prénom(s) ANAIS
Nom marital % de détention 30,00 Nb de parts ou actions 30
Naissance : Date 04021987 N° département 95 Commune ERMONT Pays FRANCE
Adresse : N° 11 Voie RUE MARCEL LEGER
Code postal 80740 Commune LE RONSSOY Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SP

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 84776669800017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A2S RENOVATION

ADRESSE (voie) 11 RUE MARCEL LEGER

CODE POSTAL 80740 VILLE LE RONSSOY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

32